

**Question écrite de M. Marc Cools sur le chemin du Crabbegat.**

Le chemin du Crabbegat est un chemin classé et qui indéniablement est un endroit remarquable et dont la préservation est essentielle.

Un projet de rénovation de ce chemin, qui concerne notamment ses talus, a été élaboré par la Commune. Pouvez-vous m'informer où en est sa concrétisation ?

Des habitants se sont d'autre part émus de l'enlèvement cette année d'arbres derrière un immeuble en construction. Une surveillance de ce chantier a-t-elle été effectuée récemment par les services communaux ? La crainte émise par certains habitants concernant la stabilité du talus est-elle justifiée ?

**Réponse:**

Suite à la procédure ouverte comme procédure de passation du marché, la désignation de la firme adjudicataire doit être approuvée par le Collège du 09 juillet 2019, et doit ensuite être avalisée par les services de tutelle. Si tout se passe dans des délais raisonnables, le chantier débutera en octobre 2019. Pour rappel, il concerne principalement : placement d'égouttage, restauration du pavage, stabilisation des talus, plantations.

Plusieurs chantiers ont été ou sont en cours le long du chemin du Crabbegat ou du Kamerdelle donnant sur le chemin du Crabbegat. Sans une indication précise du lieu de cet éventuel abattage, il est difficile pour les contrôleurs de l'urbanisme d'en vérifier la légalité.

Le Service Vert n'a pas connaissance d'abattages récents dans cette zone. Le profil actuel du talus ne compromet pas la stabilité de ce dernier. Cependant, le projet de restauration du chemin prévoit une restauration complète des talus ainsi que des replantations dans certaines zones et cette portion de talus sera également incluse.